Habilitation Electrique Haute Tension H1, H2, HC

CONCERNE
Personnel indices d'habilitation envisagés : H1, H1V, H2, H2V, H2V essai, HC.
PRÉREQUIS
Avoir suivi la formation Basse Tension pour électricien.
OBJECTIFS
- Reconnaître une situation potentielle de risque.
- Prendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité de la NFC 18-510.

DURÉE	SANCTION
1 jour	Avis après formation

PÉDAGOGIE
Films, vidéos projections et équipements pédagogiques.
L'animateur s'appuie sur ses expériences.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :
Pôle 2000 - Rue des Entreprenants
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :
33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :
949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

A la fin de cette formation le stagiaire sera capable de :
Module technique HTA
- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les principes associés.
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Module H1, H1V, H2, H2V, H2V essai
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièce nue sous tension.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension, ainsi que les autres documents associés.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

Module HC
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au charge d'exploitation électrique et au charge de travaux.
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés
- Décrire un régime de réquisition.

Tests Théorique et Pratique permettant de mesurer les compétences acquises.
Avis pour la définition du titre d'habilitation électrique délivré par l'entreprise.
Accéder à la brochure INRS